|  |
| --- |
| EUR 46/7449/2023 – Russie - 22 novembre 2023 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 036/22-4 |
| Une artiste condamnée à sept ans d’emprisonnement |
| Russie |

Le 16 novembre 2023, Alexandra Skotchilenko a été condamnée à sept années d’emprisonnement pour «diffusion délibérée de fausses informations sur l’emploi des forces armées russes». En mars 2022, elle avait remplacé des étiquettes de prix dans un supermarché local par des petits messages contenant des informations sur la guerre en Ukraine. Elle est déjà détenue depuis plus de 19 mois. Elle souffre de maladie cœliaque et d’une pathologie cardiaque, et son état de santé s’est nettement dégradé depuis le début de sa détention. Cette femme est une prisonnière d’opinion et doit donc être libérée immédiatement et sans condition.

COMPLÉMENT D’INFORMATION

Alexandra («Sacha») Skotchilenko, autrice-compositrice et artiste plasticienne de Saint-Pétersbourg, a remplacé des étiquettes de prix dans un supermarché local par des petits messages contenant des informations sur la guerre menée par la Russie en Ukraine, notamment sur le bombardement d’une école d’art utilisée comme abri par des civil·e·s à Marioupol le 31 mars 2022. Le 11 avril, des agents du Comité d’enquête de la Fédération de Russie l’ont arrêtée et l’ont inculpée de «diffusion délibérée de fausses informations» en vertu de l’Article 207.3(2) du Code pénal.

Alexandra Skotchilenko souffre de maladie cœliaque (intolérance génétique au gluten). Selon des spécialistes, si elle consomme du gluten, elle risque d’avoir une défaillance organique ou de développer des maladies oncologiques et auto-immunes. Elle doit suivre constamment un régime strict sans gluten, et le Service fédéral d’application des peines ne prévoit aucun menu spécial en prison pour les personnes nécessitant une alimentation sans gluten. Alexandra Skotchilenko est également atteinte d’une malformation cardiaque; d’après son cardiologue, elle a besoin d’une surveillance médicale régulière et devra peut-être même être opérée à l’avenir.

Le 16 novembre 2023, elle a été condamnée à sept ans d’emprisonnement. «Je m’en tiendrai à mon opinion et ma vérité. Et je ne crois pas que quiconque doive être contraint légalement à adhérer à une vérité ou une autre», a-t-elle déclaré à la fin de sa prise de parole lors de l’audience. Sa défense va probablement faire appel du jugement.

Alexandra Skotchilenko est déjà détenue depuis plus d’un an et demi. Son état de santé s’est rapidement dégradé en détention. Les longues audiences ont été éprouvantes pour elle: il lui est souvent arrivé de se sentir mal au tribunal et, une fois, elle a perdu connaissance et a dû être prise en charge médicalement. Le juge présidant le tribunal lui a refusé à plusieurs reprises des pauses pour boire et prendre ses médicaments lors des audiences durant toute la journée.

Alexandra Skotchilenko est une prisonnière d’opinion, qui doit être libérée immédiatement et sans condition.

Son cas a été présenté dans le cadre de l’édition 2022 de la campagne Écrire pour les droits d’Amnesty International.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **15 janvier** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **russe**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFOS ENVOIS PAR POSTE:**
En raison des possibilités de transport limitées, les délais de transport publiés ne peuvent pas être respectés.
Vous pouvez envoyer des lettres à l'ambassade de Russie. Veuillez ajouter une note demandant à l'ambassade de renvoyer les lettres au bureau du procureur.

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Krasnov Igor ViktorovichProcureur général de la Fédération de Russieul. Bolshaya Dmitrovka, 15a, str. 1.GSP-3, 1 - Moscow, 125993Fédération de Russie-Via la plateforme (le formulaire est uniquement en russe) :<https://epp.genproc.gov.ru/web/gprf/internet-reception/personal-receptionrequest> | Ambassade de la Fédération de RussieBrunnadernrain 373006 BerneFax: 031 352 55 95E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch FB: /RusEmbSwissTwitter/X: /RusEmbSwiss |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://amnesty.ch/) 🔍 **EUR 46/7449/2023** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Krasnov Igor Viktorovich

Procureur général de la Fédération de Russie

ul. Bolshaya Dmitrovka, 15a, str. 1.

GSP-3, 1 - Moscow, 125993

Fédération de Russie

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

Je vous écris afin de vous prier de veiller à la libération immédiate et sans condition de l’artiste **Alexandra Skotchilenko**, qui a été condamnée à sept années d’emprisonnement pour «diffusion délibérée de fausses informations sur l’emploi des forces armées russes» (article 207.3 du Code pénal). Cette infraction n’est pas reconnue par le droit international car elle restreint l’exercice du droit fondamental à la liberté d’expression de façon contraire aux obligations internationales de la Russie en matière de droits humains et à la Constitution russe.

Alexandra Skotchilenko est une prisonnière d’opinion, incarcérée uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d’expression.

Elle souffre de graves problèmes de santé, à savoir de maladie cœliaque et d’une pathologie cardiaque. Selon ses médecins, elle a besoin d’une surveillance médicale adaptée et d’un régime strict sans gluten, qui n’est pas disponible dans le système pénitentiaire. Elle est déjà détenue depuis plus d’un an et demi. Son état de santé s’est fortement dégradé entretemps, et prolonger sa détention ne fera que l’aggraver encore et mettre sa vie en péril.

**Je vous demande instamment de veiller à ce qu’Alexandra Skotchilenko soit libérée immédiatement et sans condition. Sa condamnation doit être annulée. Dans l’attente de sa libération, compte tenu de ses problèmes de santé et des recommandations des médecins, je vous appelle à prendre les mesures nécessaires pour que ses conditions de détention respectent les normes internationales et pour qu’elle reçoive sans délai les soins médicaux dont elle a besoin.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch / FB: /RusEmbSwiss / Twitter/X: /RusEmbSwiss